# L' INFANTE CATHERINE-MICHELLE D'AUTRICHE ET NICE ENTRE 1585 ET 1596

**Andrée MANSAU**

Devenue duchesse de Savoie par son mariage avec Charles-Emmanuel I célébré à Saragosse en 1585, Catherine-Michelle, seconde fille de Philippe II d'Espagne et d'Élisabeth de Valois, débarque à Nice, en route vers ses États de Savoie en juin 1585.

Plusieurs médailles commémoratives sont gravées à l'occasion de cette cérémonie. Les peuples de Savoie, Nice et Piémont célèbrent ce mariage qui continue la tradition de Charles-Quint embarquant et débarquant à Nice vers l'Espagne.

Quelques lettres inédites, conservées aux archives de Turin écrites en 1592 à l'évêque de Nice, en 1596 au comte de Baglio, gouverneur de Nice, marquent une intervention directe de l'infante dans la vie politique aux temps des guerres de Charles-Emmanuel I et de l'expédition de Provence. D'autres lettres, de ses enfants, nous montrent au contraire l'intimité de la famille ducale.

**• Le mariage**

Le 15 juin 1585, l'escorte de Savoie, avec en tête Don Amedeo, marquis de Saint Rambert, lieutenant général de Savoie et fils naturel d'Emmanuel-Philibert qui a négocié le mariage de son frère avec la fille de Philippe II, quitte Saragosse et l'infante fait ses adieux officiels à la cour d'Espagne. Un *Te Deum* sera célébré dans la cathédrale de Barcelone où se trouvent encore aujourd'hui les bannières enlevées au Turc à Lépante et le roi d'Espagne porte l'épée que François I avait à Pavie ; Philippe II a accompagné sa fille, mais il tient surtout à parler des affaires d'Italie avec son gendre. La dot de vingt mille écus de bijoux est alors remise à Catherine Michelle.

Fin juin 1585, malgré la maladie du duc, la galère capitane d'Espagne, conduite par l'amiral Jean Doria quitte Barcelone entourée de quarante galères ; la flotte se dirige d'abord vers Gênes, signe de l'importance croissante de ce port et surtout de la famille Doria en Méditerranée, et de là on part vers Nice, où des médailles sont jetées au peuple avant que le couple ducal ne descende la passerelle. Le duc porte la cotte de maille commandée à Milan pour les noces et mise à Saragosse lors des tournois. Une médaille est remise par les échevins au couple ducal qui porte la devise de Savoie, *Fertque refert* que, et le profil de Catherine-Michelle [1] .

Un poème de Gabriel Pot, parisien, est remis aux époux par une jeune fille. Le second quatrain rappelle les temps de Charles Quint

«Le fameux Charles Quint, terreur de l'infidèle,
Son empire étendant au ponant , au levant,
Ayant après sa mort son grand heur poursuivant,
Saura perpétuer sa grave marque en elle.»

Le rappel du rôle de Nice lors des embarquements et des débarquements de Charles-Quint vers Innsbruck ou vers la Suisse et la Franche-Comté ne fait pas oublier au laudateur que le mariage est célébré par le peuple des trois provinces ducales :

«Or sus, Savoisiens, Nissans et Piémontais,
Peuple heureux à ton Duc rend l'honneur que tu dois,
Chéris de même accueil ta nouvelle duchesse.»

Effectivement Catherine-Michelle reviendra plusieurs fois à Nice comme l'atteste sa correspondance alors que la Savoie, en raison des grossesses nombreuses de l'infante, des épidémies et des guerres avec la France entraînant les campagnes en Savoie et Dauphiné, ne semble pas avoir eu sa visite.

---

[1] Cf. reproduit dans *I rami incisi dell'Archivio di Corte : sovrani, battaglie, architettura, topografia*, Turin, Palais Madame, 1981-1982, p. 78 de P. Palmieri en 1865 : médaille figurant Caterina d'Asburgo-Spagna (sic) et, au verso, la remise des clés de la ville aux jeunes époux arrivant à Nice

**• L'infante-duchesse et ses fonctions de gouvernement**

Catherine-Michelle préside aux réunions du conseil de Savoie à Turin en l'absence du duc qui guerroie contre Lesdiguières, passe les cols de la Cayolle, de Larche, et se trouve à Argentera au cours des mouvements de ses troupes. L'infante rassemble des informations sur les marches des armées, et les envoie à Don Amedeo de Savoie, qui gouverne Chambéry, et à Guillaume-François de Jacob, gouverneur de Montmélian [2] .

Une lettre à ce dernier nous informe d'un déplacement vers Nice pour rejoindre le Duc et d'un éventuel voyage vers Chambéry « delà les monts » dont nous n'avons pas trouvé d'autre trace : Turin, 21 janvier 1592, (lettre 1260) : «nous transporter jusqu'à Nice et nous aboucher avec Son Altesse et avec elle résoudre sur le voyage que peu après désirons faire « delà les monts » laissons en ce pays le comte Francisco de Martinengo avec charge de pourvoir aux affaires tant decy que delà les monts. Nous envoyons le Sieur de la Bastie à Don Amedeo, il vous dira plus particulièrement les causes de mon départ pour Nice.»

Une lettre du 2 mai 1592 (lettre 1244) à « Molto illustre fratello » récapitule les opérations faites par Oliver ou Olivera, le duc de Nemours, M. de Charransonay, baron della Croce et l'abbé de Hautecombe. La guerre est autant affrontements entre les petits groupes de soldats que ruse et artifices menés avec de l'argent. La lettre 1270 du 15 mars donne peu de précisions mais elle montre clairement l'importance de l'argent dans ces affrontements : «sur l'artifice pour entretenir Lesdiguières, Oliver donnera les douze mille ducatons qu'il a promis d'accommoder». Le 2 avril 1592, il sera demandé à Don Amedeo de «punir le peuple de Chambéry» sans doute pour une révolte non précisée par les lettres.

L'infante séjourne à Nice en février et mars 1592 mais elle continue à correspondre avec le gouverneur de Montmélian à propos de la guerre et du front savoyard ; certes ces lettres ne donnent pas beaucoup d'indications sur les opérations militaires mais elles précisent le désir de se rapprocher du théâtre de cette guerre ou du moins de son époux : Nice, ce 7 février 1592, (lettre 1263) « pour vous donner part de mon arrivée en cette ville grâce à Dieu, avec l'espoir de revoir bientôt Son Altesse, laquelle se porte très bien, si bien que l'ennemi fait tout pour dilater la venue faisant état du canon avec toutes ses forces et trois cents hommes qu'a Lesdiguières et autre qu'il attend pour pouvoir donner de la besogne à Son Altesse, laquelle attendu ce dessein ne pouvait tout bonnement laisser la Provence. Écrivons à Don Amedeo de dépêcher incontinent le duc de Nemours pour le (Lesdiguières) tirer en Dauphiné avec ses forces. Il faut avertir Son Altesse que l'ennemi continue son intelligence en Savoie. »

Le 8 février, l'infante précise qu'elle a écrit à Don Amedeo qui donne des ordres à Nemours (lettre 1264) ; ce dernier semble peu sûr car le 18 février, la souveraine écrit : «tenir Romans[3] et les autres places. Pour la reprise de Grenoble, tâchez de sentir ce qui est du dessein de Mons, de Nemours en cette entreprise.» Le 13 février, (lettre 1265), c'est une escarmouche en Provence, vers Rochebrune qui est mentionnée avec les inimitiés personnelles qui entraînent pour ou contre le parti ligueur et savoyard : «la mort de La Valette blessé d'une mousquetade dans le col au siège de Rochebrune, faisant donner le canon pour l'abattre. Le Sieur du Passage n'a jamais voulu prendre le parti des catholiques à cause La Valette, savoir s'il voudra prendre un autre parti.»

Catherine-Michelle qui s'adressera le 28 février 1592 (lettre 1253) au conseiller Sicardo qui règle les affaires de la Chambre des comptes, va demander au baron de Charansoney, seigneur de la Croce, de porter secours à la Provence à l'occasion de cette mort de La Valette, (lettre 1255), 21 février 1592.

---

[2] Turin, archives d'Etat, lettere sovrani, mazzo 40, l'infanta Catalina Micaela

[3] Vienne et Romans sont également mentionnés le 11 juillet 1592

En mars, les 22, 27 et 30 mars (lettres 1273,1274,1275) pour limiter les attaques de Lesdiguières, des négociations sont engagées par le seigneur de Lambert avec les envoyés du roi de France à Lyon. Une information est arrivée avec : «la lumière que cela nous baille de desseins de Lesdiguières du côté de Provence et les négociations du Sieur de Lambert du côté de Lyon, le chemin que tiendra Lesdiguières et des forces qu'il conduit, ayant beaucoup agréé l'avis de la venue du baron d'Armance.»( lettre du 22 mars, 1273)

«Nous renvoyons le Sieur de Lambert à Lyon pour le fait qu'il vous dira en passant suivant le commandement qu'il a de nous. Nous lui donnerons entière créance de tout ce qu'il vous fera entendre » (lettre du 27 mars, 1274).

D'autres messagers, moins importants car ils demeurent anonymes, circulent entre Chambéry, Montmélian et Nice comme l'attestent les lettres des 20 et 28 avril (1277,1278) du 13 juin, (1279) : «vous fera particulièrement entendre ce que nous rapporte l'homme que vous avez dépêché à Montbéliard.» Pourtant le 8 juillet, c'est le président Rochette qui apportera un mémorial à Montmélian. Fin juillet, début août, les nouvelles sont plus inquiétantes et expliquent l'abandon du projet de voyage vers Chambéry : «la contagion s'est attaquée aux pauvres de Chambéry, faire soigner les officiers, donner ordre au château de Montmélian pour que la contagion ne s'y attaque, loger la soldatesque au bas du fort... surtout songer à la santé du château de Montmélian afin que le mal contagieux ne fasse plus grand progrès.»

Les lettres aux conseillers d'État du comté de Nice, celle à l'évêque d'Asti, Nice, le 30 juillet, et à l'évêque de Nice, marquent les interventions dans les affaires financières et les demandes d'argent lors du séjour niçois en cette année 1592.

Al Consiglio di Stato nel Contado di Nizza, 12 juillet, (lettre 1248). Al Vescovo di Nizza, Turin, le 13 octobre, lettre 1249- que nous citons : « Molto reverende e carissimo, Perche nol tratta con noi de famo fatto li mandi di costi, non si sono uscita nell'oblatione piu di m/2 et l'intento nostro e di m/4. Habbiamo voluto imponere alla disfrassazza hora che se n'ritornanne, ch'non lasciare di tintar ogni sta posibile e farli arrivar'a quelle somma che si desidera com' dicio ni scriviano anch'a quella somma che si desidera, como dicio ni scriviano anch'alla governate. Il Consigliero Bollolano, nel ch'metterti del bisono, com'confiedemi nella negotiatione nostra et tratanlo perch'il m/2 d. offerti sono pronti perquia, per servirnoi sin questa necessita occasioni, et darà mesmo certo assio di l'ultima rislutione cosi donqu'o operati. Et Dio conservi. Di Torino, li XIII 8bre 1592 ». Pour résumer, les souverains acceptent la réduction à la moitié de la somme demandée mais ils souhaitent recevoir cette somme par l'intermédiaire du conseiller Bollolano.

A l'évêque d'Asti, 1251, 30 juillet 1592 : «significarle anco il desiderio di S.A. et mio, assocutandola che d'ogni animi de li sua sirremo sempre gratissima memoria. Et V.S. la propera».

Ces lettres marquent les limites du rôle politique de Catherine-Michelle, très liée aux désirs du duc et de son père Philippe II qui intervient sans cesse dans les affaires d'Italie et qui mettra un terme à la guerre de Provence. Les revendications sur Tende et Asti seront satisfaites en partie au traité de Lyon en 1601 mais au prix de l'abandon à la France de la Bresse et du Bugey.[4]

**• La vie familiale**

A la première lecture, l'intimité apparaît peu dans ces lettres qui parlent surtout de guerre, d'espionnage, de mouvements de diplomates ou de guerres et nous ne savons pas exactement pour quel motif l'infante renonce à se rendre à Chambéry, même si nous devinons que l'épidémie contagieuse est le motif principal avec la guerre qui menace dans cette partie de ses États. Nice est plus tranquille et plus éloigné du théâtre de la guerre.

---

[4] Cf. notre étude dans « Littératures classiques, diffusion Klinksieck 1996 », « l'histoire » sur les écrits de Matthieu sur cette paix signée entre Henri IV et Charles-Emmanuel I

Nous avons déjà cité la lettre de l'aîné des enfants qui en 1592 demande à sa mère de le faire conduire à Nice ou du moins de lui envoyer des coquilles. Cette première lettre en espagnol de l'infant héritier qui demande qu'on l'envoie prendre pour le conduire à Nice auprès de son père et de sa mère manifeste la spontanéité de l'enfant.[5]

Les retrouvailles avec le duc ont lieu au début avril mais aucun détail n'est donné sur cette rencontre entre les deux époux et le château de Montmélian semble tout aussi important que l'arrivée de Charles-Emmanuel : «Nous sommes de nouveau avertis de l'intelligence et maniement que l'ennemi tient dans ce château de Montmélian. Nous vous promettons notre vigilance... Hier au soir, arrive la galère de Son Altesse avec tous les officiers de sa maison et ses bagages, lui étant parti le second jour. Espérons de la voir dans deux jours s'il plaît à Dieu, le quel nous prions de vous avoir en sa sainte garde».(lettre exceptionnellement en Français).

En 1596, le 28 août, la duchesse écrira à Antonio Bagnasacco, avocat patrimonial général (lettre 1898) une correspondance écrite en piémontais comme toutes les missives parties de Nice ou adressées à Nice par l'infante qui emploie généralement l'espagnol dans ses lettres à Charles-Emmanuel. Nous retrouvons le comte de la Mota, représentant de Philippe II à Milan et souvent chargé de transmettre les souhaits du gouvernement espagnol à Turin par l'intermédiaire de l'infante : «Il conte della Mota a mandato il fatto dell' ragione che'il Duc mio signor ha contra il Sr di Monaco sopra Menton et Roccabruna, quelle l'habbio voluto.( le comte de la Motz a donné ordre de rendre raison au duc mon seigneur contre M. de Monaco sur Menton et Roquebrune que ce dernier aurait voulu).»

Aux revendications territoriales de Monaco, qui concernent la politique, s'ajoute une lettre de recommandation au gouverneur de Montmélian pour la fille du connétable de Castille qui passe par Chambéry, écrite en français : «Nous désirons singulièrement qu'elle soit gratifiée de tout ce qu'elle pourra. Pourquoi nous aurons beaucoup agréable que vous la recommanderez de ma part, soit au Sénat soit une autre maison.»

Cet usage du piémontais, et du français, préférés à l'espagnol révèle le changement dans l'entourage de l'infante lors de ce séjour niçois où elle est séparée de ses enfants, Philippe Emmanuel, Victor-Amédée, Emmanuel-Philibert, Marguerite et Isabelle qui a à peine un an. Maurice naîtra en 1593 de ces retrouvailles niçoises du couple ducal. La duchesse ne semble pas être revenue à Nice, en tout cas aucune autre correspondance de sa main ne partira avant sa mort en 1597, de cette ville où elle avait débarqué en 1585. Soulignons aussi, en conclusion, que l'Infante demeura à Turin ou en Piémont en relation étroite avec les Espagnols de Milan qui représentaient son père et que Nice sera la seule ville au-delà des monts où elle séjournera puisque la guerre de Provence, les grossesses et la contagion l'ont éloignée de la Savoie.

[5] Turin, archives d'Etat, lettere principi, Carlo Emmanuele, lettre 23, mazzo1, actes du 120e congrès ; cf. notre étude a paraître *Catherine-Michelle, une infante d'Espagne, fille de Philippe II, duchesse de Savoie*, CEFI, Turin-Chambéry